



Communiqué de presse de Cargo sous terrain SA

Bâle, le 28 septembre 2018

## Cargo sous terrain fait un grand bond en avant

**Grâce à la décision du Conseil fédéral d'aujourd'hui, la réalisation du système automatisé de transport de marchandises Cargo sous terrain (CST) se rapproche. La consultation annoncée par le Conseil fédéral sera le premier pas vers une loi fédérale CST. En parallèle du processus de consultation, CST poursuit le développement du projet. Selon un plan d'investissement défini par le conseil d'administration, l'actionnariat suisse continue d'être renforcé et le financement garanti.**

Cargo sous terrain (CST) SA se réjouit que le gouvernement suisse veuille lancer la consultation portant sur la loi CST. Celle-ci est un préalable à la réalisation du nouveau système logistique global dont le début du chantier est prévu en 2025. La loi proposée fixera le cadre pour la construction du tunnel souterrain CST et des zones de transbordement en surface (hubs) et précisera la collaboration avec les communes et cantons participants. Elle apportera également aux investisseurs, venant exclusivement du marché, la sécurité juridique et de conception. Avec l'entrée en vigueur de la loi – CST prévoit une décision du Parlement en 2020 – commencera la phase d'obtention du permis de construire pour le premier tronçon entre Härkingen-Niederbipp et Zurich qui sera ouvert en 2030.

En novembre 2016, le gouvernement fédéral avait mentionné une série de conditions à respecter en vue du soutien du projet sur la voie législative. Parmi celles-ci était notamment mentionné le soutien par les cantons participants et l'attestation de financement de la phase d'obtention du permis de construire à hauteur de 100 millions CHF. La composition de l'actionnariat montre le soutien de la branche qui cofinance le projet et le fait avancer. CST reste en contact étroit avec les cantons qui bordent le premier tronçon partiel afin de pouvoir traiter en amont les questions relatives au projet, avant la réalisation prévue du système logistique global. Cela concerne notamment la liaison entre les hubs et l'actuel réseau des voies de communication, ainsi que la coordination avec l'aménagement cantonal du territoire. Cet échange s'effectue dans le cadre d'un groupe de travail incluant la Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP) et les organismes correspondants d'Argovie, Berne, Soleure et Zurich.

### Majorité suisse dans l'actionnariat CST

Les plans d'investissement de CST prévoient, pour la phase d'autorisation de construire, une proportion de 55 % d'investisseurs suisses dans le consortium. La Mobilière représente le principal actionnaire suisse. Les autres investisseurs suisses majeurs sont Coop, la Fédération des coopératives Migros, la Poste Suisse, Swisscom, la Banque cantonale zurichoise, Credit Suisse, l'entreprise de mécatronique Gotthard 3 (une entreprise du groupe Antrimon) et Helvetia Assurances. L'actionnariat largement diversifiée compte des investisseurs internationaux, comme



le développeur européen d'infrastructures Meridiam et Dagong Global Investment Holding Group chinois, qui apportent à ce projet d'avenir une expérience solide et un savoir-faire spécifique. L'objectif de la participation minoritaire de Dagong est l'exportation de la technologie suisse vers la Chine – très intéressante pour elle. Le caractère suisse de l'entreprise CST reste ainsi préservé durant la phase d'obtention du permis de construire prévue dès 2020. Les coûts globaux de construction du premier tronçon partiel entre Härkingen-Niederbipp et Zurich, y compris logiciels, hubs, ainsi que véhicules souterrains et de surface (pour la City-logistique) sont évalués à 3 milliards CHF.

Outre le système de tunnel, la distribution fine en ville (City-logistique) et la plate-forme IT constituent les moteurs essentiels de l'établissement de CST sur le marché. CST AG mise sur une réalisation accélérée de ces composants décisifs car ils recèlent un potentiel économique notable et garantissent une application réussie après l'entrée en vigueur de la loi CST. Avec une ouverture par étapes prévue dès 2030, le système logistique CST, comprenant à terme un réseau de 500 kilomètres de tunnels, 80 zones de transbordement de marchandises (hubs) et une City-logistique, approvisionnera d'ici 2045 quelque 10 millions de personnes en Suisse. « Nous nous réjouissons que la Confédération ait décidé d'ouvrir la consultation pour une loi CST. Nous sommes d'autant plus motivés pour poursuivre notre projet consistant à mettre à disposition de la Suisse et de ses centres urbains un système logistique global digne de l'ère numérique, aussi efficace que soucieux de l'environnement », affirme Peter Sutterlüti, président du conseil d'administration CST.

### **Informations supplémentaires pour les médias**

Peter Sutterlüti, président du conseil d'administration CST SA  
Tél. 079 300 06 79, peter.sutterlueti@cargosousterrain.ch

Patrik Aellig, communication CST SA  
Tél. 061 205 10 68, patrik.aellig@cargosousterrain.ch

### **Site Internet**

[www.cargosousterrain.ch](http://www.cargosousterrain.ch)

### **Conditions du Conseil fédéral imposées à CST en novembre 2016**

- Transformation de l'association de promotion en société anonyme
- Apport de contributions d'investissements de 100 millions CHF pour la phase de conception et d'autorisation de construire
- Preuve de l'ancrage auprès des commerces, des entreprises de chargement et des logisticiens
- Soutien des cantons le long du premier tronçon partiel (BE, SO, AG, ZH)
- Accès non discriminatoire au système
- Renoncement à des subventions

### **Solution logistique globale dès 2030 avec CST**

Grâce à CST, la Suisse bénéficiera jusqu'en 2045 d'un système logistique global, automatisé et à commande numérique, qui favorisera à long terme la compétitivité de l'économie et la qualité de vie. CST garantira une grande sécurité d'approvisionnement et des livraisons ponctuelles de palettes, conteneurs et paquets. Le système comprendra des tunnels souterrains de transport entre les centres au nord des Alpes et une distribution fine et écologique dans les villes et zones industrielles, la City-Logistik. Le premier tronçon partiel du système de tunnel reliera dès 2030 le nœud logistique Härkingen-Niederbipp et Zurich. Au cours des prochaines années, CST constituera pour les villes suisses une offre City-Logistik dont l'exploitation pourra être rentable après l'ouverture du système de tunnel CST. Entièrement automatisé, le réseau reliera Genève et Saint-Gall, mais aussi Bâle et Lucerne, avec une voie complémentaire entre Berne et Thoune. Au plus fort, il commandera plus de 80 hubs pour le chargement/déchargement de marchandises de l'industrie et du commerce ; environ 10 millions de personnes en profiteront. Avec une surface supérieure à un million de mètres carrés sous la surface du sol, CST deviendra le plus grand entrepôt souterrain de Suisse.

CST diminuera d'environ 40 % le nombre de poids lourds sur les actuels axes de circulation, notamment au niveau des goulots d'étranglement. La diminution du trafic de marchandises dans les villes pourra atteindre 30 % grâce aux livraisons systématiques et efficaces, mais aussi aux véhicules électriques adaptés aux villes. Le système sera entièrement entraîné par des énergies renouvelables. Grâce à la numérisation intégrale, il fonctionnera de façon extrêmement flexible entre la source et la destination, avec des livraisons en petites unités et des heures d'arrivée des marchandises garanties.